

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 24-26 mai 2004



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2004/10
21 octobre 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2004 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.A/2004/9.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2004/EB.A/1	1
RAPPORTS ANNUELS	
2004/EB.A/2	3
2004/EB.A/3	4
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
Questions relatives à la nutrition	
2004/EB.A/4	6
2004/EB.A/5	6
2004/EB.A/6	6
2004/EB.A/7	8
2004/EB.A/9	9
2004/EB.A/10	10
2004/EB.A/11	10
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2004/EB.A/13	10
2004/EB.A/14	14
2004/EB.A/15	15
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	
2004/EB.A/17	15
QUESTIONS DIVERSES	
	16





QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Questions stratégiques actuelles et futures (2004/EB.A/1)

1. Dans sa déclaration, le Directeur exécutif a souligné que 2004 serait une année difficile pour les pauvres qui souffrent de la faim. À cause de la hausse des prix, ils n'ont qu'un accès limité aux denrées alimentaires; et par ailleurs, à cause de la diminution des excédents nationaux, il y aura moins de vivres à mobiliser pour l'aide alimentaire. La faiblesse du dollar et les augmentations des coûts de fret affaiblissent également la capacité d'intervention du PAM. Dans ce contexte, le Directeur exécutif a attiré l'attention sur les difficultés particulières que rencontrent les victimes de la pauvreté chronique, dont 90 pour cent vivent hors des zones frappées par les crises les plus médiatisées mais ont pourtant cruellement besoin d'aide.
2. Dans la région du Darfour (Soudan) la situation est désespérée: 1,2 million de personnes déplacées risquent de mourir de faim. Le PAM est présent sur place, mais il a besoin de toute urgence du soutien des donateurs. Le Directeur exécutif a également donné des informations sur les besoins en République populaire démocratique de Corée, où les ressources s'améliorent; en Afrique australe, où les disponibilités de vivres augmentent quelque peu bien que le VIH/SIDA reste un obstacle majeur; et en Haïti, dans le nord de l'Ouganda et en Afrique de l'Ouest. La situation est toujours très difficile en Iraq, mais le PAM devrait pouvoir mettre fin progressivement à la majeure partie de ses activités pendant l'été.
3. L'aide alimentaire a contribué de manière importante à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. Les progrès sur la voie de l'élimination de la faim sont malheureusement trop lents. Pour être mieux en mesure de contribuer à la réalisation de l'objectif commun, le PAM doit élargir sa gamme de donateurs en faisant appel au secteur privé et aux nouveaux donateurs. Le Directeur exécutif a informé le Conseil d'administration des réunions qui ont eu lieu récemment avec les présidents du Brésil, du Chili et de la France et où la question d'un nouveau partenariat mondial pour éliminer la faim a été abordée, d'une visite qu'il a faite au Pérou, où il a observé des signes encourageants de participation du secteur privé; et de l'action récemment engagée pour mieux faire connaître le PAM.
4. Le PAM a établi des partenariats solides avec d'autres acteurs, en particulier le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Le Directeur exécutif a souligné qu'il a l'intention de renforcer les accords avec les organisations non gouvernementales (ONG) en mettant au point de nouveaux principes de coopération et en étudiant de nouvelles formules, par exemple pour la planification préalable en vue des catastrophes. À cet égard, il serait important que le PAM joue un rôle d'animateur sur le terrain. Des dispositifs sont mis en place pour améliorer la sécurité du personnel. La formation à la gestion axée sur les résultats avance bien. Il faut absolument affronter la question du VIH/SIDA sur le lieu de travail. L'amélioration des dispositifs de contrôle et les nouvelles définitions des opérations permettront d'accroître l'efficacité et la transparence. Une meilleure visibilité contribuera à inciter les donateurs à apporter leur concours. En dernière analyse, le PAM s'efforce d'apprendre à faire plus et à faire mieux.



5. Mme Carole Bellamy, Directeur exécutif de l'UNICEF, prenant la parole devant le Conseil, a insisté sur le partenariat solide qui s'est établi entre l'UNICEF et le PAM à l'appui des objectifs de développement du Millénaire. Elle a cité en particulier trois grands domaines de coopération: i) augmentation des inscriptions à l'école; ii) réduction de la malnutrition; et iii) allègement de la lourde charge que représente le VIH/SIDA. Elle a enfin souligné l'importance du partenariat et de l'action collective pour promouvoir le droit qu'ont tous les peuples de vivre dans la paix et la sécurité.
6. M. Jan Egeland, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours humanitaires a exposé la gravité de la situation au Soudan occidental et au Tchad, en soulignant que la communauté internationale a l'obligation de venir en aide aux populations. Il a donné au Conseil des informations sur les difficultés que rencontre l'action humanitaire, en appelant l'attention sur la nécessité d'assurer l'accès aux populations touchées, de s'occuper des situations d'urgence oubliées et de promouvoir l'appui à des solutions durables dans le cadre des actions humanitaires.
7. M. Frederick Shieck, Administrateur adjoint de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), a évoqué l'évolution de l'aide alimentaire américaine et le cinquantième anniversaire du programme des États-Unis "vivres pour la paix". Il a fait observer que l'augmentation du nombre des urgences pousse continuellement à leurs limites les capacités d'intervention en cas de catastrophe, et il a souligné qu'il faut adopter des méthodes dynamiques pour réduire au minimum l'impact des catastrophes. Il a aussi insisté sur l'importance cruciale de la lutte contre le VIH/SIDA.
8. Le Conseil a accueilli chaleureusement les interventions. Plusieurs membres ont fait état de l'appui important que leurs gouvernements apportent aux travaux du PAM. La nécessité d'assurer la coordination de l'action et une programmation conjointe entre les organismes des Nations Unies et de participer plus activement à la coordination des donateurs au niveau local a été soulignée. À l'unanimité, le Conseil a affirmé l'importance des partenariats pour les programmes futurs, et a jugé essentielle la contribution de l'aide alimentaire à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire et à la lutte contre le VIH/SIDA. Le PAM doit suivre la mise en application des principes d'aide humanitaire qu'il a récemment adoptés.
9. Des membres ont mis en évidence l'importance de l'évaluation des programmes de développement du PAM qui aura lieu prochainement. D'après les premières conclusions de l'évaluation extérieure, les secours et l'aide au redressement doivent être orientés vers le développement. Renforcer le développement est un moyen de réduire les besoins liés aux urgences. Le Conseil a noté qu'il faudrait élargir la gamme des donateurs et trouver des formules novatrices de financement convenant à toutes les parties. Le PAM doit s'employer plus énergiquement à encourager l'aide multilatérale. Les contributions multilatérales et le ciblage plus précis des populations vulnérables constituent les meilleurs moyens de renforcer l'efficacité du PAM. L'évolution correcte des besoins présente une importance fondamentale et intéresse le PAM. Il serait nécessaire de suivre les effets à long terme de l'aide alimentaire.
10. Le travail de relations publiques accompli pour rehausser la visibilité du PAM a recueilli des éloges. Les progrès de la mise en oeuvre par le PAM de la méthode de gestion axée sur les résultats ont été notés avec satisfaction. Certains membres ont soulevé la question de la présence de produits génétiquement modifiés dans les livraisons d'aide: il faudrait que les gouvernements soient pleinement informés, et que les règlements nationaux soient respectés.



11. Dans sa réponse, le Directeur exécutif a réaffirmé que pour faire face à la situation à Darfour, des ressources sont nécessaires. Il était conscient de la nécessité de prendre des mesures pour lutter contre la faim chronique; la nécessité d'assurer la coordination avec les autres organisations est parfaitement comprise au PAM; les objectifs de développement du Millénaire et la problématique hommes-femmes sont intégrés dans les activités du Programme. Par ailleurs, celui-ci a pour politique de veiller à ce que les produits génétiquement modifiés expédiés soient certifiés propres à la consommation par les ressortissants du pays donateur, et de laisser les bénéficiaires libres de prendre leurs décisions. L'importance de la participation du secteur privé est bien comprise. Le PAM accorde la priorité absolue à la sécurité du personnel. Les annonces de contributions faites par les pays donateurs ont été accueillies avec reconnaissance.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel sur les résultats de 2003 (2004/EB.A/2)

12. Le Secrétariat a présenté le Rapport annuel sur les résultats de 2003, qui est le premier rapport de ce genre au PAM. On a souligné que le rapport relie deux périodes budgétaires et de planification et qu'il porte sur les priorités stratégiques et les priorités de gestion établies dans le Plan stratégique et financier (2002–2005) et le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005. Il s'agissait de commencer à perfectionner la méthode d'établissement des rapports annuels sur les résultats du PAM dans un cadre axé sur les résultats. Les bons résultats obtenus dans la réalisation de chacune des priorités stratégiques sont signalés et des indications sont fournies quant aux perspectives d'avenir. L'assurance a été donnée que le prochain rapport annuel sur les résultats serait encore plus riche et mettrait l'accent sur les indicateurs relatifs aux priorités stratégiques et aux priorités de gestion, et que les rapports normalisés sur les projets seraient renforcés pour rendre compte aux donateurs des résultats obtenus dans le cadre des projets.
13. Le Conseil a approuvé la présentation et la méthode axée sur les résultats du rapport, dont il a vivement apprécié l'exhaustivité, la transparence et l'éclairage. On a fait observer qu'il faut quatre à cinq ans pour que la méthode axée sur les résultats fasse partie intégrante de la culture d'une organisation. Le rapport annuel constitue un instrument utile car il permet de remplir l'obligation redditionnelle tout en faisant le point des progrès réalisés par le PAM. Il serait néanmoins encore plus utile s'il était largement diffusé dans l'organisation à des fins d'autoévaluation et d'amélioration des pratiques. Il faudrait dispenser au personnel une formation à la gestion axée sur les résultats pour renforcer les capacités des bureaux de pays dans ce domaine.
14. Des propositions ont été formulées en vue d'améliorer la présentation du rapport, par exemple en l'étayant davantage par des données concrètes ou en fournissant des informations détaillées en annexe. On a souligné combien il est utile de disposer d'une source abondante de données, mais il faudrait peut-être pousser davantage l'analyse des résultats car les données ne sont pas assez éloquentes en elles-mêmes dans certains cas. On a fait observer que la plupart des informations figurant dans le rapport avaient déjà été communiquées lors des nouveaux exposés du Directeur exécutif au cours des sessions du Conseil d'administration de 2003. Il faudrait aussi optimiser les résultats à plus long terme même s'il est difficile pour de nombreux États membres d'en rendre compte au niveau de l'organisation. Il serait nécessaire de poursuivre les travaux sur les définitions pour assurer l'harmonisation des données.



15. Le Conseil a convenu qu'à l'avenir, les plans stratégiques et les plans de gestion seraient les principaux pôles d'information, mais que des perfectionnements restaient nécessaires, en ce qui concerne plus particulièrement la collecte des données et l'analyse des indicateurs retenus. La collecte de données est essentielle, mais il faut veiller à ne pas être trop ambitieux. La mesure des résultats constituait un moyen important de maintenir et d'accroître l'appui des donateurs. Un membre a noté que les indicateurs institutionnels figurant à l'annexe IV du rapport devraient être expliqués plus précisément
16. Le PAM a été félicité d'avoir lancé à temps des interventions pour faire face aux crises humanitaires dans de nombreuses régions du monde en 2003. Certaines régions ont besoin d'une attention particulière parce qu'elles connaissent des situations de crise aiguë ou d'urgence prolongée, mais il ne faudrait pas pour autant négliger d'autres régions comme l'Amérique latine et les Caraïbes où des programmes de développement sont mis en oeuvre. Dans le cadre des programmes de développement, il faut s'attacher davantage à lutter contre les causes profondes des catastrophes et à les prévenir, sans se borner à intervenir lorsqu'elles surviennent. Le plan tendant à investir dans les actifs humains et non matériels a été accueilli avec satisfaction. Le PAM a été félicité de ses succès dans d'autres domaines, mais des renseignements plus détaillés sur des questions telles que les indicateurs standard concernant le VIH/SIDA ont été demandés. Un membre a souhaité que soient fournis des résultats comparatifs, par exemple sur la situation avant et après les interventions du PAM ou par rapport à d'autres régions géographiques. L'attention a été appelée sur l'accroissement du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde et le recul simultané de l'aide alimentaire; la livraison en temps voulu de l'aide alimentaire constitue aussi un élément essentiel dont il faut se soucier. Beaucoup d'efforts ont été faits pour mobiliser des ressources, mais il faudrait chercher davantage à en mobiliser pour le développement. Des donateurs ont offert leurs premières contributions, mais il est essentiel d'élargir encore la gamme de donateurs du PAM, en y associant aussi les pays bénéficiaires, évolution notée avec intérêt. Il importe de promouvoir différents types de dons, en particulier ceux du secteur privé. On a déploré la baisse du financement multilatéral.
17. Le Secrétariat a accueilli avec satisfaction les réactions encourageantes du Conseil à la nouvelle présentation du rapport et il s'est engagé à améliorer les rapports à venir, compte tenu des observations formulées. Une plus grande place sera faite aux résultats chiffrés; les informations sur les résultats à court terme seront encore améliorées. L'assurance a été donnée que les conclusions du rapport seraient prises en compte par les fonctionnaires du PAM; le rapport présente une grande importance pour le Conseil, pour la direction du PAM et pour les pays bénéficiaires. Le Secrétariat a remercié les membres d'avoir dûment pris acte des résultats du PAM en 2003 ainsi présentés dans le rapport.

Rapport annuel du Directeur exécutif au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO (2004/EB.A/3)

18. Le Secrétariat, présentant le Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2003 au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO — dernier de la série — a cité certaines déclarations récentes dans lesquelles le Directeur exécutif a mis en relief l'importance primordiale que revêtent les partenariats pour le PAM et pour son personnel afin que le Programme puisse aider les bénéficiaires aussi efficacement que possible. Reprenant les propos du Secrétaire général, le Secrétariat a fait observer que les réformes du système des Nations Unies devaient être mesurées non pas suivant le nombre de points inscrits à l'ordre du jour d'une réunion mais plutôt suivant l'impact qu'ont les actions entreprises par une institution pour aider les personnes les plus vulnérables du monde, que les Nations Unies ont pour mission de servir. Le PAM est absolument résolu à promouvoir le processus de



réformes du système des Nations Unies et s'emploie à mieux harmoniser ses activités avec celles des autres institutions, des ONG et des partenaires de développement.

19. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport, qui constitue une description utile de la coopération menée avec les autres organismes des Nations Unies, même si, selon certains, l'impact sur les opérations des activités de partenariat du PAM n'apparaît pas assez clairement. Les partenariats, toutefois, constituent non pas une fin en soi mais un moyen de fournir des secours efficaces. Des préoccupations ont également été exprimées au sujet de la diminution, au cours de ces dernières années, du montant et de la proportion des contributions multilatérales, qui sont la forme de financement la plus efficace. Le Secrétariat a été prié d'élaborer un document sur les principes qui régissent l'utilisation des contributions multilatérales afin de favoriser l'accroissement de ces dernières. Les hauts fonctionnaires ont été instamment invités à expliquer quelles seraient les mesures prises pour accroître les contributions multilatérales et encourager ce mode de financement. Le multilatéralisme est un élément clé de l'aide humanitaire car il permet d'éviter les pressions politiques, mais cela ne devrait pas empêcher d'encourager des donateurs non habituels à offrir des contributions au PAM.
20. Le Conseil a souhaité savoir comment, à l'avenir, le PAM rendrait compte des questions traitées dans le rapport; les rapports à venir devront être axés sur les résultats. Il faut mettre l'accent sur la coopération avec les gouvernements, les ONG et les communautés locales ainsi qu'avec les autres organismes des Nations Unies; l'appui local est important lui aussi. Le PAM a été instamment invité à resserrer sa coopération avec les autres organisations basées à Rome et avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans le contexte des projets d'alimentation scolaire. La coopération accrue avec le FIDA et la FAO présentée dans le rapport constitue un élément positif mais il serait utile d'avoir des informations plus détaillées sur les projets communs. Certains membres ont estimé que le rapport démontre comment le PAM a coopéré avec d'autres organisations pour faire face à des situations d'urgence de grande ampleur mais on a signalé qu'il ne devrait pas y avoir de séparation entre les interventions en cas d'urgence et les activités de promotion du développement, domaine dans lequel le PAM a aussi un rôle à jouer. Des efforts ont certes été entrepris pour parvenir à un meilleur équilibre entre les sexes dans le personnel du PAM mais il faudrait s'employer plus activement à promouvoir cet équilibre parmi les fonctionnaires du cadre organique.
21. Le Secrétariat a répondu que la coopération avec les autres organisations basées à Rome serait maintenue et resserrée, mais que les projets réalisés conjointement avec elles étaient trop nombreux pour être décrits en détail dans un document bref. Parvenir à l'équilibre entre les sexes demeure une priorité mais le PAM est l'un des organismes du système des Nations Unies qui a obtenu les meilleurs résultats à cet égard. Le rapport est le fruit d'un travail collectif, ce qui explique pourquoi certaines questions sont traitées d'une façon moins analytique ou moins orientée vers les résultats; le Secrétariat veillera à ce qu'à l'avenir, tous les rapports suivent systématiquement une approche analytique et axée sur les résultats. On a réaffirmé que la coopération et les partenariats ne sont pas des fins en soi mais des moyens de fournir les secours et l'assistance. L'assurance a été donnée que, selon le nouveau système de rapports, la coopération avec les autres organismes et les résultats escomptés continueront d'être exposés. Le PAM continuera de faire rapport au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, mais selon la nouvelle présentation simplifiée approuvée la veille par le Conseil.



22. Le PAM et les institutions de Bretton Woods ont déjà accepté de coopérer, particulièrement dans les situations d'après-conflit, pour échanger des données et des informations. Des consultations informelles concernant les contributions au PAM, déjà demandées par le Conseil, sont prévues pour la fin de 2004, et la question du financement multilatéral pourrait être examinée à cette occasion. En réponse à une demande d'éclaircissement touchant le nombre de personnes déplacées dans le Darfour, on a précisé que 1,2 million de personnes vivent dans des camps ou sont sans abri dans cette région, et que 800 000 de plus seraient bientôt affectées par les problèmes de récolte et auraient besoin d'une aide alimentaire. En réponse à une question concernant l'avenir des réunions conjointes des conseils d'administration, on a expliqué que cette question serait discutée par le Conseil économique et social et peut-être aussi par l'Assemblée générale étant donné que toute modification du statut de ces réunions requiert une décision au niveau intergouvernemental.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Questions relatives à la nutrition

- **Vivres pour la nutrition: intégrer la nutrition dans les programmes du PAM (2004/EB.A/4)**
- **Enrichissement en micronutriments: l'expérience du PAM et la voie à suivre (2004/EB.A/5)**
- **La nutrition en période de crise: l'expérience du PAM et les difficultés à surmonter (2004/EB.A/6)**

23. Dans son exposé au Conseil, le Secrétariat a souligné que la nutrition était devenue une priorité centrale pour le PAM. Les trois documents dont le Conseil était saisi tiennent une place importante dans la stratégie mise en place par l'Organisation pour sauver des vies pendant les situations d'urgence et ensuite.

24. Les membres du Conseil ont félicité le PAM pour le sérieux et l'intérêt de ces documents et l'importance des mesures qui y sont exposées. Ils ont reconnu que le PAM occupe la première place en ce qui concernait la nutrition dans les situations d'urgence. Cependant, les activités qu'il mène dans ce domaine ne se limitent pas aux situations d'urgence: la nutrition, élément essentiel de l'action du PAM, est présente dans toutes ses activités.

25. Le Conseil a accueilli avec satisfaction les mesures importantes que le PAM a déjà prises pour intégrer la nutrition dans ses activités. Il faut néanmoins faire davantage dans de nombreux domaines: i) évaluations d'urgence et analyse de l'impact des programmes d'aide alimentaire sur la nutrition, ii) cartographie de la vulnérabilité, pour mieux cerner les dimensions infranationales des problèmes alimentaires et nutritionnels, iii) mise au point et livraison de produits enrichis en micronutriments, iv) apports adéquats de sel iodé, v) renforcement des capacités aux échelons national et local, et vi) coordination avec d'autres interventions et programmes (par exemple, programmes nationaux de lutte contre le VIH/SIDA). Il faudrait aussi que le PAM recrute des spécialistes et des consultants, et renforce les compétences et les capacités de son personnel. Il y a deux questions très préoccupantes: savoir si les ressources seront suffisantes pour permettre au PAM de jouer le rôle majeur qu'il se propose d'assumer dans le domaine de la nutrition, et si ce rôle cadre avec ses points forts. Il est essentiel de répartir rationnellement le travail entre les partenaires. On a déclaré que les informations disponibles au sujet des autres interventions



dans ce secteur ne sont pas suffisantes. La coopération avec toutes les parties prenantes est nécessaire pour que les directives relatives à l'engagement des bénéficiaires et à la politique générale soient réellement appliquées. On a également fait observer que des analyses approfondies sont nécessaires au niveau des régions et des pays. Le renforcement des capacités dans les pays bénéficiaires pourrait accroître l'impact des activités intéressant la nutrition.

26. Les membres du Conseil ont recommandé au PAM d'axer ses activités de secours sur la durabilité. L'achat local de denrées alimentaires est indispensable à cet égard et permet de distribuer aux bénéficiaires des aliments traditionnels. L'enrichissement en micronutriments pourrait également se faire sur place. Il faudrait renforcer les capacités existant dans les pays pour que ces activités puissent se poursuivre après le retrait du PAM. Les achats locaux constituent un élément important du passage des secours au développement.
27. À propos des préoccupations concernant le renforcement des capacités, le Secrétariat a indiqué que le PAM a fait de cette question sa cinquième priorité stratégique et entend soumettre un document à ce sujet au Conseil d'administration en octobre 2004. Le PAM dispense sur le terrain une formation élémentaire en matière d'alimentation et de nutrition; il a chargé des instituts de recherche locaux de réaliser des enquêtes; et il a élaboré du matériel didactique simple et peu coûteux sur la nutrition, autant d'activités correspondant à son mandat. Par ailleurs, le PAM étudie la question des évaluations des besoins d'urgence et a organisé une consultation informelle à ce sujet. S'agissant des coûts, le PAM examine toute une série de mesures visant à intégrer le financement des activités liées à la nutrition. Les investissements dans la nutrition ont un excellent rendement: par rapport aux ressources requises, les résultats sont énormes, à court comme à long terme. Les activités du PAM dans le domaine de la nutrition cadrent donc bien avec l'importance que le Conseil a demandé de donner aux interventions axées sur les résultats.
28. Le Secrétariat a également donné l'assurance que le PAM se préoccupe de repérer les populations touchées par le VIH/SIDA et la malnutrition, et qu'il travaille avec l'OMS et d'autres organisations. Le PAM accorde en outre une importance majeure au sel iodé. Le Secrétariat souscrit à l'accent mis par le Conseil sur la durabilité et convient qu'il est souhaitable de privilégier les achats et les capacités à l'échelon local. Le PAM a appuyé la création de capacités locales et le renforcement de celles des producteurs locaux et il a lancé des opérations pilotes dans certains pays. Quant à l'enrichissement des aliments sur place, les marchés locaux peuvent malheureusement être trop étroits pour permettre aux entreprises de survivre; le PAM pourrait contribuer à élargir ces marchés.
29. Enfin, le Secrétariat a souligné que le PAM accorde beaucoup de prix aux partenariats et ne cherche nullement à acquérir les compétences qu'ont déjà d'autres organisations. Le PAM doit avoir certaines connaissances en matière de nutrition pour être un bon partenaire et travailler avec d'autres dans ce domaine. Il a signé des mémorandums d'accord avec des organisations, telles que l'UNICEF et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et avec d'autres partenaires dans le but d'assurer une répartition rationnelle du travail. Le PAM siège au comité directeur du Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition et s'associe étroitement de ce fait à l'harmonisation des politiques et à la planification. Il n'a jamais eu jusqu'ici de liens aussi étroits avec d'autres organisations, dont bon nombre ont participé à l'élaboration des trois documents soumis au Conseil et ont pris part au dialogue sur les prochaines étapes. Le Secrétariat a reconnu que les partenariats avec les gouvernements et les ONG sont eux aussi essentiels. Le PAM répond de façon positive aux autres organisations qui lui demandent d'être un partenaire plus valable dans le domaine de la nutrition.



Transition des secours au développement (2004/EB.A/7)

30. Le Conseil a examiné un résumé du rapport final du Groupe de travail sur la transition, établi par le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG) et le Comité exécutif pour les affaires humanitaires (ECHA). Le Directeur exécutif de l'UNICEF, Mme Carole Bellamy, qui préside le groupe de travail, a brièvement exposé les méthodes du groupe, ses conclusions et les activités consécutives. Le groupe de travail, dont le PAM fait partie, a étudié huit pays à des stades différents de la transition, entre conflit et paix. Après avoir été examiné à une réunion de haut niveau en janvier 2004, le rapport complet a été soumis au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et doit être discuté par le Conseil économique et social à sa session de juillet. Mme Bellamy a passé en revue les prochaines étapes envisagées: i) mettre au point des mécanismes sur le terrain et revoir les orientations et les outils destinés aux équipes de pays, ii) améliorer l'interface entre les intervenants politiques et les intervenants humanitaires, iii) chercher des outils plus souples de mobilisation des ressources, notamment un mécanisme éventuel de financement sur plusieurs années.
31. Le Secrétariat a évoqué le rôle du PAM dans ce processus, faisant observer que les IPSR sont considérées comme des instruments exemplaires d'appui à la transition et que le PAM collabore avec d'autres organismes pour s'occuper des questions liées à l'évaluation des besoins après les conflits et aux missions intégrées. Le PAM travaille à préciser ses orientations et à renforcer ses capacités pour aborder plus efficacement les problèmes de transition, et il a demandé au Conseil de lui indiquer comment il devrait procéder.
32. Le Conseil a reconnu l'importance du Rapport du Groupe de travail UNDG/ECHA sur la transition et a souscrit aux principaux éléments du texte, en particulier la nécessité i) de percevoir les obstacles à la transition et de se préparer à y faire face, ii) de laisser une marge de flexibilité aux interventions du système des Nations Unies et aux décisions de financement des donateurs, iii) de promouvoir une implication nationale dans le processus de transition, iv) de concevoir sur le terrain une stratégie cohérente pour tous les intervenants du système des Nations Unies, et v) de poursuivre le dialogue avec les États membres afin de parvenir à une vision et à une approche communes. Pendant le débat, on a également mentionné le renforcement des capacités pour appuyer les coordonnateurs résidents, la création d'instruments de mobilisation de ressources sur plusieurs années et le renforcement des capacités locales de planification et de mise en oeuvre.
33. Le Conseil a estimé qu'étant donné son importance, la question devrait faire l'objet d'un long débat, à la fois formel dans les instances compétentes, et informel dans le cadre de consultations avec le Secrétariat. Dans un premier temps, il est nécessaire de déterminer avec précision le rapport entre la transition et le développement et ses instruments de programmation. On a également noté que la transition d'un conflit à la paix est différente de la transition au développement et que les plans de transition doivent être établis dès le début. Il faut du temps pour mettre en place les cadres et les institutions. Le Conseil a noté que les apports d'aide humanitaire ne sont pas toujours durables. Il faudrait aussi étudier plus à fond les moyens i) de renforcer le rôle moteur des Nations Unies dans les interventions humanitaires, ii) de protéger la sécurité du personnel et des espaces humanitaires, et iii) de mieux utiliser les institutions locales.



34. Le Conseil a pris acte de la contribution précieuse apportée par le PAM au groupe de travail et appuyé l'idée qu'il continue de participer aux activités de suivi du groupe. Il a prié le PAM de mettre l'accent sur ses points forts, notamment sa forte présence sur le terrain et son expérience des IPSR en tant qu'outil de planification de la transition. Le PAM a été incité à tirer parti des meilleures pratiques et des enseignements qui se dégagent des situations de transition, à poursuivre sa collaboration avec les organismes partenaires et la Banque mondiale pour mieux définir ses stratégies d'entrée et de sortie, et à continuer de participer à l'évaluation des besoins après les conflits. Certains membres ont estimé qu'une analyse plus approfondie du passage au développement serait nécessaire. On a également suggéré que le PAM élargisse le champ de ses activités dans les situations de transition pour y inclure les catastrophes naturelles, la planification préalable aux catastrophes et la prévention.
35. En réponse, Mme Bellamy a remercié le Conseil pour ses observations et s'est félicitée de la contribution constante du PAM. Elle a fait observer que le rapport n'était pas censé couvrir toutes les questions qui se posent. Le Directeur exécutif du PAM a souligné l'importance des liens existant entre les situations d'urgence, les périodes de transition et le développement, en faisant observer que ces liens présentent une importance primordiale dans les activités du PAM. Le Secrétariat s'est engagé à continuer de participer aux activités consécutives, notamment i) en maintenant sa participation au groupe de travail, ii) en poursuivant ses travaux avec la Banque mondiale, l'UNICEF et d'autres partenaires, et iii) en participant régulièrement aux évaluations des besoins après les conflits. Le cas échéant, il intégrera dans ses stratégies et ses interventions en période de transition les travaux qu'il consacre aux catastrophes naturelles ainsi que les activités de prévention et de préparation aux catastrophes. On a pris note des préoccupations concernant les stratégies de sortie, préoccupations qui seront prises en compte en particulier dans un document directeur sur les stratégies de retrait dans les situations d'urgence qui doit être présenté au Conseil en 2005.

Définition des opérations spéciales—Amendement à l'article II.2(d) du Règlement général, catégories d'activités du PAM (2004/EB.A/9)

36. Le Secrétariat a présenté le document, en signalant que le Conseil avait décidé à sa première session ordinaire de 2004 que la Division du transport, de la planification préalable et des interventions (OTP) préparerait un document directif afin de revoir la définition de la catégorie des opérations spéciales pour tenir compte des réalités opérationnelles actuelles. Le Conseil a été invité à approuver une définition qui permette i) d'officialiser le fait que les opérations spéciales servent de mécanisme de financement pour les services communs déterminés que le PAM fournit pour le compte de l'ensemble des organismes humanitaires et ii) de donner au PAM la possibilité de disposer immédiatement d'apports d'espèces pour appuyer des projets d'aide non alimentaire au moyen d'une assistance technique.
37. Plusieurs membres ont proposé de repousser l'adoption du projet de décision pour le Conseil à la session d'octobre, lorsque la définition de "l'assistance technique" du PAM et les modalités de mise en oeuvre et de financement de tels projets seraient plus claires. D'autres ont donné leur aval à l'ensemble de la définition proposée. Un délégué a proposé d'approuver le projet de décision à condition que les mots "et fournir directement ou indirectement une assistance technique" soient supprimés. Plusieurs membres du Conseil se sont ralliés à cette position, parce qu'il leur était difficile de se prononcer sur la question des appuis autres que logistiques avant d'avoir pu étudier le document directif relatif à la cinquième priorité stratégique dont le Conseil devrait être saisi en octobre 2004.



38. Le Secrétariat a fait observer que i) le PAM pourrait être appelé à aider les gouvernements à réaliser, par exemple, des études d'évaluation et de cartographie de la vulnérabilité dans des pays où il ne fournit pas d'aide alimentaire, et ii) qu'il fallait lui donner la possibilité d'utiliser, à cette fin, les mécanismes de financement existants.
39. Le Conseil est convenu d'adopter le projet de décision amendé, complété par une note de bas de page indiquant que la question de l'assistance technique serait abordée de nouveau à sa troisième session ordinaire; dans l'intervalle, le PAM fournirait l'assistance technique en recourant aux mécanismes de financement existants.

Réduction du nombre des sessions du Conseil d'administration (2004/EB.A/10)

40. Le Président a rappelé aux participants que le document tenait compte de la recommandation sur la gouvernance visant à ramener le nombre de sessions du Conseil d'administration de quatre à trois par an, soit au maximum 15 jours de réunions. Cette réduction contribuerait à l'harmonisation avec les autres organismes des Nations Unies.
41. Le Conseil d'administration a appuyé cette proposition, en précisant que la réduction ne devait porter atteinte d'aucune manière à l'efficacité ou à la qualité des sessions du Conseil. Plusieurs membres ont suggéré d'organiser des consultations informelles immédiatement avant ou après les sessions du Conseil; toutefois, compte tenu du nombre de consultations informelles qui se déroulent chaque année, il a été reconnu que cela ne serait pas toujours possible en pratique. Il faut aussi que le calendrier des sessions du Conseil soit établi avec suffisamment de souplesse pour respecter les jours fériés nationaux.
42. En réponse aux préoccupations exprimées par plusieurs membres, le Président a assuré aux participants que le Conseil continuerait de traiter des questions de fond.

Simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM (2004/EB.A/11)

43. Le Secrétariat a présenté le document "Simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM" (WFP/EB.A/2004/5-F), en soulignant qu'il avait récemment reçu l'aval du Bureau. En conséquence, le Conseil d'administration a approuvé le projet de décision figurant dans ce document sans débat préalable.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Comptes vérifiés de l'exercice biennal 2002–2003 (2004/EB.A/13)

44. Le Secrétariat a présenté les comptes vérifiés de l'exercice biennal 2002–2003, qui comprennent trois rapports:
- i) Section I: Rapport du Directeur exécutif sur les affaires financières du Programme alimentaire mondial pour l'exercice biennal 2002–2003;
 - ii) Section II: Opinion du Commissaire aux comptes sur les états financiers vérifiés pour 2002–2003; et
 - iii) Section III: Rapport détaillé du Commissaire aux comptes et observations concernant des questions financières.



45. Le Secrétariat a expliqué que c'était la première fois que le Conseil était saisi des états financiers vérifiés à sa session annuelle, cela pour trois raisons: i) le Directeur exécutif estime que les rapports sur les finances devraient être présentés et examinés par la direction et le Conseil d'administration dans de meilleurs délais; ii) le système WINGS permet de clore plus tôt les livres comptables; la transparence qu'il introduit permet également de faire apparaître plus tôt les problèmes de comptabilité, comme le confirment les recommandations du Commissaire aux comptes; et iii) la préparation sur une base mensuelle d'états financiers préliminaires donne à la direction la possibilité de repérer et de résoudre les problèmes susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers de l'exercice biennal.
46. Dans sa présentation de la Section I, le Secrétariat a souligné les éléments suivants: i) des modifications ont été apportées pendant l'exercice biennal aux principes comptables de manière à comptabiliser les recettes sur la base de l'exercice, et à adopter une comptabilité fondée sur les coûts standard de personnel pour les fonctionnaires affectés au siège et fonctionnaires recrutés au plan international; ii) le PAM a pris en charge, depuis le début de l'exercice biennal, la gestion des états de paie qui relevait auparavant de la responsabilité de la FAO; iii) la présentation rapide des états financiers permet également de remettre les rapports normalisés sur les projets neuf mois plus tôt; iv) les recettes totales ont enregistré une hausse de 46 pour cent, atteignant ainsi 5,8 milliards de dollars E.-U.; les dépenses s'élèvent à 5,1 milliards de dollars, ce qui représentait une hausse de 59 pour cent; ces augmentations s'expliquent dans une large mesure par les trois grandes situations d'urgence apparues au cours de l'exercice; v) les recouvrements supplémentaires de coûts d'appui indirects (CAI), en raison de l'accroissement des opérations ont permis au PAM de constituer des réserves et d'avoir ainsi un bilan plus équilibré; et vi) le solde de trésorerie, en rapport avec les activités en cours, est tombé à 14 pour cent, ce qui correspond à trois mois environ de dépenses opérationnelles. Le Secrétariat a ajouté que l'Examen des procédures de l'Organisation devrait encore améliorer le débit, une fois qu'il aura été mis en place.
47. Le Secrétariat a confirmé que la direction accepte l'ensemble des recommandations émises par le Commissaire aux comptes; une réponse approfondie au rapport détaillé et aux rapports de gestion sera présentée au Conseil en octobre 2004. Des mesures ont déjà été prises pour donner suite à la plupart des recommandations.
48. Le Commissaire aux comptes, Sir John Bourn, a expliqué le sens que revêt la formulation d'un avis non assorti de réserves: les donateurs peuvent être assurés de la sincérité de la présentation des comptes, sans exclure pour autant l'existence de problèmes; ces derniers sont abordés dans les recommandations adressées au Secrétariat.
49. Le Commissaire aux comptes a tenu à féliciter le personnel du PAM d'avoir surmonté deux difficultés considérables dans le cadre de l'établissement des comptes, qui justifient l'absence de réserves: i) la mise en oeuvre de la comptabilisation des recettes sur la base de l'exercice, méthode plus complexe qui fait une plus grande place à l'appréciation; et ii) l'augmentation sensible du volume d'activités pendant l'exercice.
50. Présentant les Sections II et III, le Commissaire aux comptes a insisté sur cinq points figurant dans son rapport: i) puisque le PAM ne peut compter que sur des contributions volontaires, il est essentiel de maintenir le niveau de ces contributions, d'autant plus que les donateurs se montrent de plus en plus soucieux de la façon dont les fonds sont dépensés; ii) il est nécessaire de continuer d'améliorer la qualité et la présentation des états financiers afin de rendre les rapports plus simples, plus explicites et plus transparents; iii) il est important de renforcer la structure de gestion décentralisée et d'utiliser WINGS pour accroître l'autonomie en évitant paperasserie et contrôles superflus; il faut par exemple



imputer correctement les dépenses; iv) les coûts d'appui directs (CAD) et les coûts d'administration et d'appui aux programmes (AAP) ne sont pas convenablement imputés car les définitions sont ambiguës et doivent être précisées; et v) le rôle des bureaux régionaux devrait être défini plus clairement.

51. Concernant les trois rapports sur la gestion dont le Conseil doit être saisi en octobre 2004, le Commissaire aux comptes a mis en relief les éléments suivants: i) opérations aériennes: il est important que le PAM reconnaisse qu'il s'est effectivement engagé dans des activités de transport aérien dans des conditions difficiles; il doit veiller à ce que ces opérations soient gérées convenablement et avec compétence; ainsi, l'assurance contre les risques devrait être obligatoire; ii) analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV): le PAM réussit à repérer les situations de vulnérabilité, mais devrait améliorer l'analyse, par exemple en déterminant les causes de vulnérabilité; et iii) gouvernance: il faut agir dans trois directions —renforcer le comité d'audit, préciser les rôles et les responsabilités en matière de gouvernance dans une organisation décentralisée, et améliorer l'utilisation des mécanismes de contrôle.
52. Le Conseil a apprécié la qualité des rapports qu'il a jugé clairs, faciles à lire et transparents, et a noté avec satisfaction que les comptes avaient été établis plus tôt que d'ordinaire. Il a jugé de manière positive le processus d'établissement des rapports financiers suivi au PAM, notamment par comparaison avec d'autres institutions des Nations Unies, et a félicité le PAM d'avoir obtenu une opinion non assortie de réserves du Commissaire aux comptes.
53. Le Conseil s'est interrogé sur la mise en oeuvre des recommandations du Commissaire aux comptes, qu'il doit examiner à sa session d'octobre 2004. Le Secrétariat a expliqué que: i) cinq des recommandations du Commissaire aux comptes, sur les huit qu'il avait émises, sont traitées dans le cadre de l'Examen des procédures de l'Organisation depuis l'année dernière; ii) deux des recommandations ont été mises en oeuvre grâce à des mesures prises par le Secrétariat pour renforcer la gestion financière du PAM; et iii) des travaux sont toujours en cours sur la question du classement des dépenses CAD et AAP; le Secrétariat se heurte à des difficultés du fait que les dépenses AAP des bureaux de pays sont définies dans le budget approuvé comme correspondant à un directeur et un montant de 200 000 dollars, indépendamment de la taille du bureau.
54. À propos du transfert des coûts d'un projet à un autre, le Conseil a exprimé la crainte que les fonds fournis par les donateurs ne soient pas utilisés comme convenu et il a demandé au Secrétariat d'étudier le problème de l'imputation. Le Secrétariat a expliqué que le problème se pose habituellement pendant le passage d'un projet clos disposant de fonds non dépensés, à un nouveau projet manquant de moyens financiers. Des directives relatives à la clôture des projets ont été publiées en octobre 2003 afin de régler ce problème et de permettre le transfert rapide des ressources, en donnant aux donateurs la possibilité de prendre leurs décisions plus tôt. Les nouvelles procédures devaient permettre aux bureaux de pays de financer leurs besoins opérationnels avec plus de souplesse.
55. Les membres ont demandé de plus amples informations quant au recrutement des agents du cadre organique chargés des finances, en mentionnant plus particulièrement l'exigence de représentation géographique. Le Secrétariat a indiqué que la priorité était accordée au recrutement de candidats provenant de pays en développement et de pays donateurs sous-représentés: six analystes financiers sont recrutés pour les bureaux régionaux afin d'accompagner la mise en oeuvre des nouvelles procédures, outre 22 agents internationaux et 14 agents nationaux.



56. Le Conseil a demandé au Secrétariat de lui fournir des informations supplémentaires et d'ébaucher un plan en vue de l'utilisation du solde (230,6 millions de dollars) du Compte de péréquation AAP. Le Secrétariat a expliqué que ce solde avait augmenté en raison de l'accroissement du volume des opérations et des dotations en ressources, tandis que les dépenses AAP étaient restées approximativement au même niveau que pendant l'exercice précédent, de sorte qu'un excédent de recettes CAI s'était constitué. Dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005, le Conseil avait déjà approuvé l'utilisation de 110 millions de dollars provenant du Compte de péréquation AAP. En outre, il était proposé de transférer 24,1 millions de dollars au Mécanisme d'avances au titre des coûts d'appui directs; d'autres fonds seraient nécessaires pour les activités reportées de 2002–2003. Le compte enregistrerait alors un solde d'environ 70 millions de dollars. Comme le Plan de gestion est établi sur la base des besoins et non des ressources disponibles, le Secrétariat conservera le solde dans la réserve et fera de nouveau rapport au Conseil lorsque la situation sera plus claire.
57. Un membre ayant sollicité des informations sur les investissements, le Secrétariat a indiqué que le Directeur exécutif rend compte chaque année de la gestion des investissements et de leur produit dans le Rapport de synthèse sur les finances. Des membres s'étant interrogés sur la fonction de vérification interne des comptes, le Secrétariat a expliqué que des ressources supplémentaires ont été inscrites au budget pour 2004–2005, afin d'assurer un audit annuel des principaux programmes, et de pouvoir couvrir davantage de secteurs d'activité. En réponse aux commentaires relatifs à la formation au système WINGS dans les bureaux de terrain, le Secrétariat a indiqué qu'il réexaminerait l'installation du système WINGS dans son intégralité dans tous les bureaux de pays, et envisageait d'introduire un élément de régionalisation, conformément à la politique de roulement du PAM. Le programme SAP¹, est lui aussi trop conçu sur mesure, ce qui ralentit son fonctionnement et accroît sa complexité. En conséquence, le Secrétariat envisage de simplifier le processus en utilisant autant que possible les fonctionnalités intégrées au système lors du passage à la version supérieure. Un membre a demandé au Secrétariat quelles économies avait permis de réaliser le gain d'efficacité qu'apportait WINGS; le Secrétariat a expliqué qu'il s'intéressait à la rationalisation des opérations et non aux économies.
58. Le Conseil a indiqué que le Secrétariat devrait immédiatement donner suite aux recommandations sur les opérations aériennes formulées à l'issue de la vérification. Le Secrétariat a expliqué que les Nations Unies avaient demandé au PAM, il y a deux ans, d'être une des deux organisations chargées officiellement de fournir des services de transport aérien pour les opérations humanitaires (avec les missions de maintien de la paix des Nations Unies). Le Secrétariat s'est donné pour objectif d'annoncer au Conseil en octobre 2004 que des suites ont été données à toutes les recommandations émises à l'issue de la vérification.
59. Le Conseil ayant sollicité son avis sur les dispositifs de contrôle interne et de vérification interne des comptes du PAM, le Commissaire aux comptes a déclaré qu'il les trouvait en général de bonne qualité dans les circonstances actuelles, pour les raisons suivantes: i) les dispositifs de contrôle ont évolué au cours des dix dernières années; les mesures prises par le Directeur exécutif ainsi que les recommandations consignées dans le Rapport sur la gouvernance du Commissaire aux comptes devraient assurer que les dispositifs prévus pour le contrôle interne au PAM correspondent aux pratiques optimales; ii) le Directeur exécutif a pris des mesures en vue d'accorder davantage d'attention aux codes de conduite

¹ SAP est une société d'informatique allemande.



et aux évaluations des risques; et iii) la gouvernance s'est améliorée grâce à l'élargissement de la composition du comité d'audit et au renforcement de la fonction d'audit interne.

60. En réponse aux commentaires du Conseil, le Directeur exécutif a évoqué les points suivants: i) la mise en oeuvre des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes sera un progrès important sur la voie au niveau de l'organisation de la bonne gouvernance; ii) le nouveau comité d'audit se composera de cinq membres, deux appartenant à la direction et trois venus de l'extérieur; iii) les questions stratégiques qui se dégagent des débats concernent l'établissement des coûts véritables encourus par l'organisation, le classement, la définition et la dotation en ressources des coûts d'appui et le financement des petits bureaux de pays; iv) les activités de transport, plus particulièrement les opérations aériennes, comportent des risques habituels qu'il faut gérer, et des risques exceptionnels qu'il faut éviter; et v) les membres du Conseil sont invités à soumettre leurs questions au Secrétariat au sujet de la mise en oeuvre des recommandations émises à l'issue de l'audit même avant octobre 2004.
61. Le Conseil a décidé d'examiner les trois rapports du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion à sa troisième session ordinaire d'octobre 2004, ainsi que le rapport du Secrétariat sur la suite donnée aux recommandations émises à l'issue de la vérification.
62. Le Conseil i) a approuvé les états financiers de l'exercice biennal 2002–2003 du PAM, avec le Rapport du Commissaire aux comptes, conformément à l'article XIV.6(b) du Règlement général, ii) a noté que le compte pour écarts de dépenses de personnel s'appliquerait aux dépenses de personnel financées au titre des projets, comme à celles couvertes par le budget AAP, iii) a noté que le Fonds général a financé pendant l'exercice biennal un montant de 8,4 millions de dollars correspondant à des dépenses non couvertes des projets de développement (5 440 328 dollars), des dépenses non couvertes de projets clos (2 476 963 dollars), la passation par profits et pertes de contributions dues (439 934 dollars) et au transfert final au Compte spécial pour les catastrophes au Kosovo (32 260 dollars), et iv) a approuvé le virement de 20 millions de dollars du Fonds général et de 24,1 millions de dollars du Compte de péréquation AAP à la réserve du Mécanisme d'avances au titre des CAD, afin de porter le solde de ce dernier à 60 millions de dollars, montant approuvé par le Conseil d'administration dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005.

Rapport de l'Inspecteur général (2004/EB.A/14)

63. L'Inspecteur général, après avoir présenté le document et rappelé que son rapport était soumis conformément aux règlements du PAM, a fait observer que le rapport: i) rend compte pour la première fois des activités de vérification interne des comptes, qui relèvent désormais de la Division des services de contrôle; ii) comporte, conformément à la décision du Conseil d'administration, un exposé des tendances; iii) signale que quelque 2,8 millions de dollars de pertes ont été découvertes, dont environ 0,8 million de dollars ont été recouverts; le montant total recouvert au cours de la période visée, y compris dans le contexte d'affaires remontant à des exercices antérieurs, atteint environ 4,7 millions de dollars; et iv) donne un aperçu des travaux prévus pour l'exercice suivant, principalement le cycle de contrôle établi par le Directeur exécutif, qui se traduira par une augmentation de près de 100 pour cent du volume de vérifications internes à effectuer.
64. L'Inspecteur général a remercié le Commissaire aux comptes de son concours et de l'appui qu'il a apporté aux mesures d'amélioration de la gouvernance prises par le Directeur exécutif sous la direction du Conseil d'administration qui sont présentées dans le rapport de gestion sur la gouvernance de l'organisation.



65. Le Conseil s'est félicité des efforts déployés par le PAM pour régler les problèmes de mauvaise gestion, de gaspillage et de fraude. Il a appuyé l'importance qui est attribuée en permanence à la gestion des risques et à la formation du personnel en matière d'obligations redditionnelles et de transparence, et il a appuyé la politique d'étroite surveillance instaurée par le Directeur exécutif.
66. L'Inspecteur général a remercié le Conseil de son appui et de ses encouragements, qui constituent à ses yeux un vote de confiance pour le travail de ses services et les politiques de transparence et de responsabilité suivies par le Directeur exécutif.

Objectif de contributions du PAM (2005–2006) (2004/EB.A/15)

67. Le Secrétariat a présenté le document "Objectif de contributions du PAM (2005-2006)" (WFP/EB.A/2004/6-D). Le Conseil a approuvé sans débat le projet de décision contenu dans ce document, après y avoir apporté deux légères modifications.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2003 (2004/EB.A/17)

68. Le Secrétariat a présenté le Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2003 (WFP/EB.A/2004/7-A). Pour répondre aux préoccupations justifiées des donateurs devant de telles pertes, que l'on ne peut que déplorer, le Département des opérations avait demandé, en 2002, que le Bureau de la vérification interne des comptes étudie la question; des recommandations importantes ont été formulées. Grâce à leur précision, les systèmes de suivi informatisés offrent des garanties, mais ils peuvent encore être améliorés. Le Directeur exécutif adjoint (opérations) a déclaré que les "pertes après livraison", telles qu'elles sont définies, comprennent toutes les pertes entre le point de livraison et la distribution aux bénéficiaires mais non les pertes en cours de livraison qui sont couvertes par une assurance.
69. Des responsables des bureaux de pays du PAM au Bangladesh et au Cambodge ont rendu compte des pertes après livraison constatées dans leurs pays respectifs, des enquêtes entreprises, des bons résultats de la coopération avec les gouvernements des pays concernés et de la situation présente. Le problème du Cambodge est jugé extrêmement grave par toutes les parties et est considéré comme une priorité absolue. Les documents exposant dans le détail les mesures préventives et les sanctions prises sont à la disposition des membres du Conseil.
70. Des membres du Conseil se sont déclarés alarmés par la persistance des pertes après livraison, qui sapent la confiance des donateurs et compromettent la crédibilité du PAM. D'autres en ont minimisé la gravité, invoquant le bilan relativement satisfaisant du PAM. Il a été demandé de présenter, dans les futurs rapports, une analyse plus approfondie de la situation au lieu de se borner à donner simplement des chiffres. On a souhaité savoir si des mesures étaient prises pour remplacer les produits perdus, car les bénéficiaires auxquels ils étaient destinés étaient les premiers à pâtir du manque et ne pouvaient pas attendre que les gouvernements remboursent le PAM. Des informations supplémentaires ont été fournies sur les actions que le Gouvernement du Bangladesh a entreprises au niveau interministériel pour régler le problème, et le gouvernement comme le bureau de pays du PAM ont été félicités pour les efforts qu'ils ont lancés afin d'aider les groupes de population les plus vulnérables et de prévenir les pertes. Les efforts que le PAM consacrait à la mise en oeuvre



du système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (COMPAS) ont été salués et, par ailleurs, il a été demandé de renforcer les capacités des partenaires et de former le personnel à l'utilisation de ce système. On a signalé que les pertes de denrées périssables imputables aux conditions climatiques sont inévitables, mais doivent être réduites au minimum.

71. Le Secrétariat a donné aux pays donateurs l'assurance que le PAM prend le problème très au sérieux. Le PAM est d'ailleurs la seule organisation qui fasse rapport tous les ans à son Conseil d'administration sur la question des pertes de produits. Il fait tout son possible pour que les bénéficiaires, privés de vivres à cause des pillages, reçoivent l'aide qui leur revient dans les meilleurs délais, tout particulièrement dans les situations de guerre civile ou de troubles. La publicité négative faite autour des détournements d'aide alimentaire du PAM fait du tort à l'organisation. La mise en place de COMPAS devrait être achevée dans tous les pays d'ici la fin de 2004. Tout sera fait à l'avenir pour éviter les pertes; nombre de ceux qui s'en sont rendus coupables ont déjà été sanctionnés.

QUESTIONS DIVERSES

72. Le Secrétariat a annoncé que deux notes d'information étaient disponibles: i) sur les conclusions de la session conjointe des conseils d'administration à New York, et ii) sur les moyens d'améliorer les activités relatives au VIH/SIDA et les mesures d'harmonisation. Le document sur la transition des secours au développement devrait être présenté à la réunion qui aura lieu du 21 au 25 janvier 2005 à New York, en même temps qu'un document sur le Guatemala. La participation du PAM aux sessions conjointes pose des problèmes d'ordre logistique et la question est à l'examen. En octobre, le point de vue du PAM sera examiné, compte tenu de la réunion du Conseil économique et social. Les moyens de renforcer le dynamisme du PAM seront étudiés, de manière à permettre au Président de présenter des positions communes convenues entre les membres. Les documents devraient être disponibles suffisamment longtemps avant la session.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	Dépenses d'administration et d'appui aux programmes
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
ECHA	Comité exécutif pour les affaires humanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM

